

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie Société Mauritanienne d'Électricité



**Extension du réseau électrique des villes
et localités, ainsi que l'installation de
l'éclairage public (fourniture)**

Appel d'Offres N° : 05/CMI/2023

Autorité contractante : SOMELEC

Source de financement : Etat

Emis le 30/03/2023

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AAO N° : 05/CMI/2023

1. La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds, afin de financer l'extension du réseau électrique des villes et localités, ainsi que l'installation de l'éclairage public, à cet effet, le présent appel d'offre est pour l'acquisition du matériel destinés à ces travaux.

2. Les produits seront fournis au magasin général de la SOMELEC dans un délai ne dépassant pas 75 jours.

3. La SOMELEC agissant en qualité d'autorité contractante, BP 355, Avenue Boubacar Ben Amer, Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés pour la fourniture desdits matériels en six lots et chaque lot fera l'objet d'un marché.

La SOMELEC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux critères de qualifications requises pour la fourniture du matériel demandé.

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres international ouvert.

5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du :

Monsieur le Conseiller spécial chargé de la Cellule des marchés de la SOMELEC à l'adresse mentionnée ci-après de 8 heures à 17 heures, les jours ouvrables :

4ème étage
Avenue Boubacar Ben Amer, B.P:355
Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89
Email : cmsomelec@gmail.com
Nouakchott (Mauritanie)

7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

Capacité Financière :

- Le soumissionnaire doit présenter des états financiers certifiés pour les Trois (3) dernières années ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent aux valeurs ci – après, au cours des Trois (3) dernières années :

Lot N°	Intitulé du lot unique	Montant en MRU
1	Câbles électriques	48 000 000
2	Transformateurs et cellules	12 000 000
3	Supports métalliques	15 000 000
4	Eclairage public	45 000 000
5	Qaincaillerie	15 000 000
6	Groupes électrogenes	13 000 000

Capacité Technique :

- Avoir réalisé, de façon satisfaisante, au moins un (1) marché similaire en volume et en nature au cours des trois dernières années :
 - **Lot N° 1** : un (1) marché de fournitures des câbles électriques similaires à celles demandés, de valeur unitaire supérieure ou égale à **50 000 000 MRU** ;
 - **Lot N° 2** : un (1) marché de fournitures des transformateurs et cellules similaires à celles demandés de valeur unitaire supérieure ou égale à **20 000 000 MRU** ;
 - **Lot N° 3** : un (1) marché de fournitures des supports métalliques de valeur unitaire supérieure ou égale à **20 000 000 MRU** ;
 - **Lot N° 4** : un (1) marché de fournitures de l'éclairage public similaires à celles demandés de valeur unitaire supérieure ou égale à **60 000 000 MRU** ;
 - **Lot N° 5** : un (1) marché de fournitures de la quincaillerie similaires à celles demandés de valeur unitaire supérieure ou égale à **20 000 000 MRU** ;
 - **Lot N° 6** : un (1) marché de fournitures des groupes électrogènes similaires à celles demandés de valeur unitaire supérieure ou égale à **25 000 000 MRU**.

Les soumissionnaires devront fournir la preuve que ces marchés ont été exécutés de manière satisfaisante (fournir les attestations de bonne exécution ou le PV de réception accompagné de la page de garde et la page de signature du contrat).

Les attestations de bonne exécution doivent mentionner le nom, l'adresse du client, l'intitulé du marché, en descriptif succinct du matériel fourni, son montant, le lieu et la date de la fourniture, et tout autres informations susceptibles de confirmer la réalisation du bon et de la forme de la prestation).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir une copie du dossier à l'adresse ci-après de 8 heures à 17 heures, les jours ouvrables, à l'adresse :

SOMELEC

Avenue Boubacar Ben Amer

**BP : 355, Siège SOMELEC, 4^{ème} étage -Nouakchott - R.I. de Mauritanie
et à l'adresse électronique suivante : cmsomelec@gmail.com**

9. a compter du **31/03/2023** contre un paiement non remboursable de Dix Mille (**10 000**) MRU. Le mode de paiement du DAO sera effectué par virement dans l'un des comptes de la SOMELEC ouverts dans l'un des banques nationales.

10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard **le 16/05/2023 à 12H00 TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes **le 16/05/2023 à 12H00 TU**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse indiquée ci-après :

Direction Générale de la SOMELEC

Salle de réunion du 2^{ème} étage.

Avenue Boubacar Ben Amer

BP 355 Nouakchott - R.I de Mauritanie

11. Les Offres sous plis fermés et anonymes doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, émise ou validée par une banque établie en République Islamique de Mauritanie. Les montants de cette garantie sont équivalents aux valeurs ci-après :

Lot N°	Intitulé du lot unique	Montant en MRU
1	Câbles électriques	1 200 000
2	Transformateurs et cellules	300 000
3	Supports métalliques	390 000
4	Eclairage public	1 100 000
5	Qaincaillerie	370 000
6	Groupes électrogenes	335 000

12. La validité de cette garantie est de Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

13. Les offres doivent porter la mention : « Appel d'Offres pour l'extension du réseau électrique des villes et localités, ainsi que l'installation de l'éclairage public lot N° », **le soumissionnaire pourrait participer dans tous les lots mais il ne pourra être attributaire que de deux lots au maximum.**

14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre Vint Dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENTS

Cheikh Abdellahi BEDDA